

INFORMATIONS RÉ-INSCRIPTION

Baccalauréat professionnel
C.A.P. Coiffure / C.A.P. MN / C.A.P. EPC

Madame, Monsieur,

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant, je vous prie de bien vouloir vous présenter au lycée munis obligatoirement de toutes les pièces (***tout dossier envoyé par courrier ne sera pas traité.***)

L'inscription se fait sur place.

HORAIRE DE RÉ-INSCRIPTION :

(envoyé par SMS)

COMPOSITION DU DOSSIER

(TOUTE PIÈCE JOINTE DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT EN PAPIER aucune photocopie ne sera faite sur place)

PIÈCES A JOINDRE :

- Copie de **l'attestation de recensement OBLIGATOIRE pour les élèves de plus de 16 ans de nationalité française** (à demander auprès de votre Mairie),
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) du responsable légal 1 (financier) pour la fiche INTENDANCE, et 1 Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B. gratification de stage) **OBLIGATOIRE** de l'élève **MAJEUR**, le cas échéant du représentant légal
- 2 photos d'identité **récentes** (fiche intendance – le cas échéant fiche de synthèse),
- Attestation d'assurance scolaire 2024-2025 ou copie de l'assurance responsabilité civile,
- 1 photocopie recto/verso de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour de l'élève,
- Copie de l'acte de naissance **pour les élèves de nationalité portugaise**,
- Le cas échéant : photocopie du jugement de divorce des responsables légaux.

L'envoi des bulletins sera dématérialisé.

Si vous souhaitez un envoi du bulletin par courrier, merci de joindre une demande écrite.

DOCUMENTS DU DOSSIER A REMPLIR : EN MAJUSCULE, LISIBLEMENT

- La fiche SYNTHÈSE - ***merci de noter tout changement de coordonnées en rouge***
- La fiche INTENDANCE recto/verso avec le R.I.B. du responsable légal 1- financier (feuille BLEUE)
- Le cas échéant : la fiche d'inscription à la demi-pension (feuille VERTE)
- Le Questionnaire médical (élèves 1MN / TMN / TCAPMN)
- La fiche PAP / PPS / PAI avec les documents fournis par le médecin en cas de première demande
- La fiche d'ALLOCATION en faveur des lycéens avec le R.I.B. **OBLIGATOIRE** de l'élève **MAJEUR**, le cas échéant du représentant légal
- L'Association sportive : *pratique d'activités sportives et ponctuelles au choix*
- La Maison des Lycéens : *participation aux initiatives culturelles et artistiques de l'établissement*



L'inscription ne sera définitive que lorsque tous les éléments du dossier d'inscription auront été fournis. Tout dossier non remis dans le temps entraînera l'annulation de l'inscription.